Commune de
VANNES-SUR-COSSON

Compte rendu du Conseil Municipal
Séance du 28 avril 2025 à 20H35

L'an deux mille vingt-cinq, le dis sept mars à vingt heures et trente-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 31mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence d'Éric HAUER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 10 ; Pouvoir : 01 ; Absents : 3

Présents :

Mesdames : Annick GIRARD, Sandra BELMONTE, Odile GILLET, Diane PENDRED.
Messieurs : Eric HAUER, Christian BEAUDIN, Stéphane VEDRINES, Sébastien CHAVENEAU, Jordan CHASTAGNET, Olivier HURIER

Pouvoir : Bertrand GAUBICHER donne pouvoir à Sébastien CHAVENEAU.

Absents : Romain MITTEAU, Bertrand GAUBICHER, Xavier LECOMTE.

Diane PENDRED est désignée secrétaire de séance.

Le Maire annonce que le quorum est atteint et la séance débute à 20 h 35.

1 – Délibérations des Procès-verbaux n° 02-2025 et n° 03-2025

PV n° 02-2025 Madame Annick GIRARD demande une correction :

- sur le Chapitre 2 : Réhabilitation Bar Tabac au lieu de la réhabilitation du château d'eau
- sur le Chapitre 9 : Mme GIRARD à la place de Mme HAUER

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

PV n° 03-2025 Aucune remarque

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée avec 9 votes pour et 1 abstention.

3 – Délibération du Compte de Gestion – Budget Commune 2024

	Recette 2024	Dépenses 2024	Résultat clôture 2024
Investissement	116 938,37 €	60 295,84 €	56 642,53 €
Fonctionnement	592 527,74 €	444 935,17 €	147 592,57 €
TOTAL			**204 235,10 €**

Aucune remarque.
Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – Délibération Affectation des résultats 2024 - Budget Commune

Résultat de l'exercice 2024 : 53 749,98 €
Résultats antérieurs reportés : 93 842,59 €

Résultat à affecter : 147 592,57 **€**

Investissement :

Résultat de l'exercice 2024 : 56 642,53 €
Solde des restes à réaliser : 5 709,34 €

Besoin de financement : 50 933,19 €

Reversement en investissement au 1068 : 000,00 €
Report en fonctionnement au 002 : 147 592,57 €

Aucune remarque.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

5 – Délibération du Compte Administratif – Budget Commune 2024

	Recette 2024	Dépenses 2024	Résultat clôture 2024
Investissement	116 938,37 €	60 295,84 €	56 642,53 €
Fonctionnement	592 527,74 €	444 935,17 €	147 592,57 €
TOTAL			**204 235,10 €**

Le Maire sort de la salle.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Maire revient dans la salle.

6 – Délibération prêt moyen terme du Crédit Agricole

Prêt sollicité de 93 000,00 euros
Frais de dossier : 150,00 euros
Trimestriel.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

7 – Délibération pour accord de principe pour autorisation de la vente de 12 logements

Le Maire expose que Logem Loiret souhaite mettre en vente 12 logements locatifs sociaux, situés sur commune de Vannes-sur-Cosson au :

- 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 route de Tigy
- 1, 2, 3 allée du 19 mars 1962

Le Maire propose de donner l'accord sur le principe de ces ventes. Ces derniers sont implantés sur des terrains appartenant à Logem Loiret.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée avec 9 votes pour et 1 abstention.

8 – Divers

Ministre Sébastien CORNU

- La journée de citoyenneté sera dans une structure militaire.
- Espace numérique

EAU

Monsieur VEDRINES souhaite parler de la situation de l'eau courant avril.

Il y a eu un entretien avec la personne concernée, pour l'informer que le raccordement sur le réseau de la Commune est interdit pour un forage.
Le forage a bien été déclaré auprès du BRGM et une déclaration auprès de la mairie a été faite également.
L'administré a contacté son assurance pour toutes les dépenses que la Commune a subi (Eau - les prélèvements, fournisseurs prestataires réseau).

Monsieur VEDRINES propose que par rapport, à ce souci, il serait judicieux de récupérer les numéros de téléphones at adresses mails des administrés en faisant du porte à porte un Samedi.

Madame GIRARD informe que lors de cette situation, il n'y a que les adjoints qui ont été prévenu et que c'est dommage.

Il a été évoqué de revoir la procédure et les moyens de communication en cas d'alerte.

RH

Information précisant la prise de poste du nouvel agent communal au 5 mai.

CHEMIN

Un administré habitant Chemin de la Vallée Lieu-dit Les Aulnières a demandé si la commune vendait, il serait intéressé.
Le Conseil Communal n'est pas favorable.

Monsieur VEDRINES demande si des chemins sont à refaire, ils sont prioritaires. Demander un devis pour deux chemins à refaire correctement dans l'année.

- Chemin des Châtaigniers
- Chemin de la Vallée
- Une partie du chemin entre le Chemin des Limousins et les Grandes Forges.

Madame GILLET demande à faire le nécessaire pour l'état des caniveaux notamment Rue de Bagatelle.

Monsieur VEDRINES informe que le chauffe-eau a été réparé par l'entreprise COUILLARD. Nous attendons le devis pour une fuite d'un radiateur de la Salle des Fêtes.

Monsieur VEDRINES demande d'acheter un taille haie et le poteau à incendie situé Route de Tigy.

Monsieur HAUER informe que nous avons reçu le courrier et les Bleuets de France. Qu'elle association souhaiterait s'en occuper pour le 08 mai 2025.

Monsieur BEAUDIN fera le nécessaire avec son association Vitalité Rurale qui est déjà partenaire.

La séance du Conseil Municipal est close à 22h00.